

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : La stylistique
N° et code : 311 FRN
Nombre d'heures hebdomadaires : 3
Coefficient : 3
Niveau : 5

2-Descriptif :

Cette UV vise à faire connaître aux étudiants les sources de la langue utilisées à l'oral comme à l'écrit pour réaliser certains objectifs linguistiques et rhétoriques. L'étudiant sera particulièrement initié aux procédés et moyens linguistiques aussi bien que rhétoriques au niveau du mot, de la phrase et du texte. Il doit savoir qu'au delà du sens premier, ou propre, des mots, il existe un ou plusieurs sens figurés. Il devra donc choisir le sens qui correspondrait le mieux à celui voulu par le texte de départ. Les différentes figures de style, figures de mots, de pensée, de grammaire seront également étudiées. L'étudiant sera également prévenu de l'existence de plusieurs niveaux de langue : soutenu, littéraire, standard ou commun, familier et populaire. Il est très utile d'apprendre aux étudiants futurs traducteurs à bien lire et à bien se servir de la ponctuation, ces signes aident effectivement à bien comprendre les textes écrits. Tous les thèmes abordés en stylistique devront être expliqués à l'aide d'exemples.

3-Objectifs pratiques :

L'étudiant ayant étudié cette UV de stylistique est sensé devenir être capable de

- Reconnaître toutes les catégories grammaticales du français et savoir les diverses possibilités qu'elles offrent, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, pour atteindre les objectifs recherchés.
- Relever, commenter et analyser les figures de rhétorique : comparaison, métaphore, métonymie, synecdoque, périphrase, antithèse, paradoxe, etc.
- Maîtriser l'usage des signes de ponctuation et reconnaître leur importance notamment au niveau du texte écrit .
- Distinguer les sons du français et connaître leur importance aussi bien à l'écrit qu'à l'oral pour exprimer certains objectifs. Il devra être en mesure d'apprécier la musicalité et le rythme que procure l'allitération et l'assonance dans les textes littéraires voire publicitaires.
- Comprendre les relations logiques (cause – conséquence – but – condition – comparaison – concession – opposition...) aussi bien au niveau des phrases qu'à celui du texte, et bien les maîtriser à l'oral comme à l'écrit.
- Savoir utiliser le mot adéquat à la place adéquate en distinguant entre sens propre et figuré ou abstrait .

4- Le déroulement du cours :

La stylistique ne peut être enseigné en dehors des textes d'application qui doivent être tellement variés qu'ils couvrent l'ensemble des questions abordées dans le cours théorique. Après une première lecture du texte faite par les étudiants, puis une seconde par le professeur qui doit veiller à ce que tous les mots nouveaux soient compris, l'accent sera mis, selon le cas, sur les mots et leurs significations, sur les phrases et les relations logiques qui les lient les unes aux autres, les figures de style, le (les) registre(s) de langue, sens propre et sens figuré, etc...

5-Répartition des cours

- Semaine 1

Introduction générale sur la stylistique.

Les registres de langue + exercices d'application

- Semaine 2

Sens propre et sens figuré + exercices d'application

- Semaine 3

Les types de textes + exercices.

- Semaine 4

Les types de textes + exercices.

- Semaine 5

Péjoratif et mélioratifs + exercices d'application

- Semaine 6

Formation des Péjoratif et mélioratifs + exercices.

- Semaine 7

Première épreuve trimestrielle suivie d'un corrigé.

- Semaine 8

Rhétorique et genres littéraires

- Semaine 9

Les paroles rapportées : discours direct, indirect et indirect libre

- Semaine 10

La logique du discours : analyse de l'argumentation

- Semaine 11

La logique du discours : analyse de l'argumentation

- Semaine 12

Les figures de rhétorique + exercices d'application

- Semaine 13

Les figures de rhétorique + exercices d'application

- Semaine 14

Deuxième épreuve trimestrielle suivie d'un corrigé

- Semaine 15

Les sons et le sens : étude des rimes de la mesure et du rythme

- Semaine 16

Révision générale

6-Evaluation :

Le texte sera divisé en des unités sémantiques sur lesquelles se répartira le barème des notes.

Assiduité et participation en classe	10 points
Epreuve trimestrielle 1	20 points
Epreuve trimestrielle 2	20 points
<u>Examen final</u>	<u>50 points</u>
Total	100points

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Initiation à la sémantique

N° et code : 304 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 3

Coefficient : 3

Niveau : 5

2-Description du cours :

Ce cours tend à initier les étudiants à la sémantique et, dans le même temps, à leur montrer l'importance de cette discipline par rapport au travail du traducteur. Cette matière étudie d'abord les différentes relations lexico-sémantiques à partir de variations phonétiques, morphologiques ou sociolinguistiques. Par là même, sont étudiées les opérations lexicales ou morphosyntaxiques dont procèdent les possibilités d'extension sémantique, comme la dérivation, la forgerie (les néologismes), les idiotismes et les expressions lexicalisées, le sens figuré, la synonymie, l'antonymie, l'homonymie et l'emprunt. Ce cours décrit aussi les rapports indissociables entre le signifiant et le signifié et l'effet de cette intrication du son et du sens sur la traduction.

L'autre objectif du cours est de faire la différence entre les faits de langue et les faits sémantiques de parole : plus clairement dit : entre les significations dictionnaires et les significations contextuelles et, partant, entre les dénnotations et les connotations. Pareilles distinctions s'appuient inévitablement sur les notions-clés de « champ sémantique » et « champ associatif », et surtout sur les notions plus complexes de « polysémie », d'« anisomorphisme » (les significations migrant d'une langue à l'autre sont forcément modifiées et ne sont jamais équivalentes ou « isomorphes ») et d'ambiguïté (amphibologie).

Une telle approche sémantique devrait aboutir à des lectures du sens implicite et des intentions en filigrane ou mises en abyme.

Ce cours a donc pour charpente les données essentielles qui devraient permettre à l'étudiant d'assimiler les notions utiles en linguistique générale. Il s'agit donc d'une initiation qui définit clairement les principales relations lexicales appuyées par des exemples illustratifs surpris dans le parler français et dans des situations de discours.

Cette initiation est répartie hebdomadairement comme suit :

1^{ère} semaine :

Définition de la sémantique à partir du « signe linguistique ». L'objectif de ce cours inaugural est de permettre à l'étudiant de faire la différence entre « le signe linguistique » et ceux appartenant à d'autres « sémiotiques » (d'autres systèmes de signes que la langue). Il est aussi demandé à l'étudiant, à l'issue de ce premier cours, de comprendre la nature arbitraire et conventionnelle du signe linguistique.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

2^{ème} semaine :

Définition de la sémantique en comparaison de la lexicologie et de la lexicographie. L'étudiant doit comprendre les différences entre le cours de lexicologie, qui n'est qu'une partie de la sémantique, et la lexicographie qui est l'art de fabriquer des dictionnaires.

Si par ailleurs, la lexicologie et la lexicographie ressortissent à la *langue* (au sens saussurien), la sémantique, quant à elle, ressortit à la *parole*.

Voilà pourquoi, cette dernière s'intéresse aux mots dans leurs contextes et en situation de discours, alors que le cours de vocabulaire (lexicologie, lexicographie) s'intéresse aux mots hors contexte (décontextualisés) et tels qu'ils sont inventoriés dans le dictionnaire.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

3^{ème} semaine :

L'origine et les racines des mots français. La dérivation, la forgérie et les familles de mots. L'étudiant doit savoir que les mots français viennent dans leur majorité du latin. Les familles de mots ont donc une même racine, un même étymon, souvent latin et parfois grec. Il arrive aussi que deux mots aient un même étymon : l'un calqué directement sur la racine latine (formation savante) et l'autre altéré phonétiquement (formation populaire). On appelle une telle paire : un doublet.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

4^{ème} semaine :

Le genre et le nombre. L'étudiant doit savoir distinguer le masculin du féminin et le singulier du pluriel.

Plusieurs exemples permettront de reconnaître aussi les mots invariables.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

5^{ème} semaine :

Les expressions toutes faites, les lexies et les mots composés. Il faut que l'étudiant puisse reconnaître un maximum d'expressions figées et de structures lexicalisées en français. Voilà qui devra l'aider à résoudre certaines apories pendant la traduction.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

6^{ème} semaine :

Premier examen partiel. Les questions de ce premier test devront recouvrir tous les points étudiés jusque-là.

7^{ème} semaine :

Les relations sémantiques : la synonymie. L'étudiant apprend que la synonymie n'est jamais absolue et qu'il ne peut s'agir que d'une synonymie approchante (parasynonymie). Ce cours permet aussi d'enrichir le vocabulaire de l'étudiant qui commence déjà à saisir les nuances sémantiques et les spécificités des mots, fussent-ils appelés « synonymes ».

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

8^{ème} semaine :

L'homonymie et la paronymie. Il s'agit d'étudier les identités totales ou partielles au niveau du signifiant. Les homonymes ont en effet un même signifiant mais pas le même signifié.

Les paronymes engendrent des similarités phoniques appelées selon les cas : paronomases ou allitérations.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

9^{ème} semaine :

L'antonymie. L'étudiant apprend les différents types d'antonymes. Certains antonymes procèdent effectivement d'oppositions plus complexes qu'il n'y paraît.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

10^{ème} semaine :

Les champs sémantiques et les champs associatifs. L'étudiant apprend la différence entre les types de champs. Les champs sémantiques réunissent des mots ayant un thème commun mais qui appartiennent à une seule catégorie grammaticale, et les champs associatifs « associent » autour du même thème des mots de différentes catégories grammaticales.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

11^{ème} semaine :

La dénotation et la connotation. Il s'agit de montrer la différence entre les significations premières des mots et les significations secondaires, nouvelles, parfois inédites que les mots peuvent contracter dans le discours. Ces significations connotées sont souvent régies par des présupposés culturels, sociaux, ou subjectifs.

L'étudiant doit tenir compte des connotations pendant la traduction.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

12^{ème} semaine :

Deuxième examen partiel .Les questions de ce premier test devront recouvrir tous les points étudiés jusque-là.

13^{ème} semaine :

Le sens figuré. C'est un cours charnière, transitoire, où la sémantique empiète sur la rhétorique. Un premier cours définit les figures sémantico-rhétoriques que sont la comparaison, la métaphore, la métonymie et la synecdoque.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

14^{ème} semaine :

Après les figures de sens (comparaisons, métaphores, métonymies, synecdoques), c'est au tour des figures de pensée d'être décrites. Cet ultime cours définit les figures complexes qui ont pour proptotype : l'ironie et pour fondements les structures intellectuelles et logico-sémantiques. Seront étudiées dans cette rubrique : l'ironie, l'antiphrase, le chleuasme, l'astésisme, le sarcasme, l'humour, le persiflage, l'anticatastase, la prétérition, la litote, etc.

Il est prévu par semaine trois séances d'une heure chacune : la première est théorique, la deuxième est illustrative et la troisième, consacrée aux exercices et aux travaux dirigés.

Evaluation :

Les deux examens partiels seront notés sur 20 point chacun, auxquels s'ajoutera une note de 10 points sur l'assiduité et la participation en classe ; l'examen final sera noté sur 50 points.

Bibliographie sommaire :

- 1) Gardes-Tamine (Joëlle) : *La grammaire, Phonologie, morphologie, lexicologie*, Armand Colin, 1990.
- 2) Dubois J et Dubois Cl, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.
- 3) Guilbert L, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975.
- 4) Guiraud P. *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse, a1954.
- 5) Lyons J. *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978.
- 6) Rey A. *Le lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Colin, 1977.
- 7) Mitterand H. *Les mots français*, Paris, PUF, in *Que sais-je, n° 270*, 1968.
- 8) Eterstein C et Lesot A. *Pratique du français, analyse des textes, techniques d'expression*, Hatier, 1986.

Note: tous ces cours sont des cours de trois (3) heures / semaine et donnent 3 crédits

No cours

Heures

Crédits

Niveau

Titre

Ling 303

3

3

5

Linguistique

Langue du cours: français

Méthode d'enseignement: Exposés théoriques, textes linguistiques à lire à domicile pour préparer la discussion au cours, lectures et travaux personnels dirigés (par exemple : Un livre à lire et à présenter au plus tard un mois avant la fin des du cours), notes de cours, des feuilles seront également distribuées au cours.

Cours : samedi, mardi, mercredi, 8h à 9 h

Disponibilité :

alshihri@ksu.edu.sa - Corriel :

- téléphone: 014675176

Voici, dans l'ordre, les thèmes que nous aborderons au **cours** du semestre :

المحاضرة موضوع Les cours	الأسابيع Calendrier du semestre
<ul style="list-style-type: none"> • Introduction : ففي المقرر مُدخل Cours 1 : Présentation générale de la linguistique 1 <ul style="list-style-type: none"> • bref historique de leur développement • notions de base et distinctions fondamentales • Qu'est-ce que le langage? • Qu'est-ce qu'une science (du langage) ? 	الأول
<ul style="list-style-type: none"> • Cours 2 : Présentation générale de la linguistique 2 <ul style="list-style-type: none"> • Langue et communication • indice , signe, symbole • le signe linguistique • les domaines de la sémiologie • linguistique et sémiologie • le système linguistique • les composants de la description linguistique • la langue comme système de signes • la langue comme système de règles. 	الثاني
<ul style="list-style-type: none"> • Cours 3 : Nature du langage <ul style="list-style-type: none"> • définition du langage • langage/langue/parole • arbitrarité du langage • innéisme du langage • distinctions entre langage humain et communication animale . • suite, Cours 3 : Langue et communication <ul style="list-style-type: none"> - la communication non linguistique - la théorie de la communication - culture et communication - la communication, système de codes interdépendants - la communication linguistique - les caractéristiques de la communication linguistique - le schéma de la communication linguistique (Saussure) - les termes constitutifs de toute communication verbale (Jakobson) - théorie d'information et communication linguistique • suite....Cours 3 : Linguistique externe: <ul style="list-style-type: none"> • linguistique historique et socio-linguistique 	<ul style="list-style-type: none"> • ال ثا ل ث

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des familles de langues et de la méthode comparative en ling. • Brève histoire de la langue française en France • En relation avec cette dernière, notions de socio-linguistique et considérations appropriées sur la situation de la langue française. • Linguistique synchronique interne: la langue française contemporaine. 	
<p><u>Cours 4 : le langage humain</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - langue et parole : Saussure - système, norme et parole : Coseriu - compétence et performance : Chomsky - l'énonciation - langue parlé et la langue écrite - synchronie et diachronie • <u>suite....Cours 4 : Du texte aux mots :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base des concepts et des termes fondamentaux en linguistique générale et française aux différents niveaux d'analyse : la phonologie, la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et la linguistique textuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • ال ر ا ب ع •
<p><u>Cours 5 : ...suite, principes de la linguistique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Principales branches de la linguistique : <ul style="list-style-type: none"> - la phonétique et la phonologie, - la morphologie et la lexicologie, - la grammaire, - la stylistique, - la sémantique et la sémiologie, - la philologie, - l'étymologie, - pragmatique • <u>suite, ...Ce cours permettra:</u> <ul style="list-style-type: none"> • de se familiariser avec la pensée linguistique. • de gagner une vue d'ensemble sur les grands domaines de la linguistique (phonétique/phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, linguistique variationnelle). 	<ul style="list-style-type: none"> • ال خ ا م س •
<p><u>Cours 6 : La phonétique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'un son langagier? • Notions de phonétique • Le système articulatoire; le système phonétique français 	<ul style="list-style-type: none"> • ال س ا د س •

<ul style="list-style-type: none"> • L'étude et la maîtrise de l'A.P.I. • Description phonétique 	
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours 7 : Phonologie</u> • concepts de base • opposition phonologique (paires minimales) • distribution complémentaire • variantes libres • syllabe 	<ul style="list-style-type: none"> • ال س ا ي ع •
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours 8 : Grammaire descriptive : Généralités</u> • Distinction morphologie / syntaxe • Distinction grammaire normative / grammaire descriptive • Distinctions fondamentales et méthodologie de l'analyse grammaticale: • - faits de langue / faits de discours (parole); - signe (signifiant) / signifié; - axes paradigmatique et syntagmatique; - la méthode comparative en grammaire synchronique 	<ul style="list-style-type: none"> • ال ث م ن
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours 9 : Morphologie</u> • Le mot français: sa structure fondamentale. • Identification et définition sémantique des catégories grammaticales. • La valence grammaticale des mots selon leur catégorie. • Le phénomène de l'accord et du refus d'accord. • Morphologie sémantique du mot / sémiologie orale / sémiologie écrite. • Considérations sur l'orthographe et l'exploitation des grammaires d'usage. • Exercices d'observation et d'identification dans des textes littéraires. • similitudes avec les dictionnaires • structure des connaissances morphologiques • types de morphèmes • règles morphologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • ال ت س ع
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours 10 : Syntaxe :</u> • interprétabilité, intelligibilité et grammaticalité • catégories syntaxiques • règles syntaxiques de base • représentation arborescente (arbres syntaxiques) • transformations syntaxiques 	<ul style="list-style-type: none"> • ال ع ا ث ر

<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport logique / le rapport syntaxique • Les divers rapports syntaxiques; définition sémantique des fonctions • Analyse syntaxique de syntagmes et de phrases • Exercices de syntaxe «textuelle»; la cohérence syntaxique 	
<p><u>La Linguistique et ses écoles : Cours 11.</u>¹</p> <ul style="list-style-type: none"> • de savoir retracer les étapes principales de la linguistique du XXe siècle à partir de l'apport de quelques 'classiques' (Saussure, Bloomfield, Tesnière, Martinet, Chomsky, Austin/Searle, Hymes, Labov. etc.): <ul style="list-style-type: none"> - L'approche fonctionnelle de Martinet - L'approche distributionnelle de Bloomfield • de relever l'originalité de quelques 'écoles' linguistiques importantes (structuralisme saussurien, structuralisme américain, générativisme, théorie des actes de langage, sociolinguistique, etc.). Test en classe 	<ul style="list-style-type: none"> • ال • د • اد • ي • ع • ث • ر
<p><u>Cours 12: Ferdinand de Saussure : L'objet du structuralisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grands courants structuralistes • Fonctionnalisme (École européenne de Martinet) • Distributionnalisme, école américaine, en parallèle au fonctionnalisme. (Harris et Bloomfield) • Suite du cours..... • <u>Abrégé historique</u>: théories et approches • <u>Ferdinand de Saussure</u> • <u>Les structuralistes</u> • <u>Les générativistes</u> • <u>Comparaison entre Chomsky et Saussure</u> <p>Note : Ce séminaire a pour objectif d'introduire les étudiants d'abord à la compréhension du <i>Cours</i> de Saussure, et donc à la compréhension de l'idée structuraliste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Devoir à remettre 	<ul style="list-style-type: none"> • ال • ثا • ن • ي • ع • ث • ر • 8 - 1 2 / 1 1 / 1 4 2 6 • ه -
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cours 13 : Suite.....,les grands courants en linguistique :</u> 1 . <u>L'influence du structuralisme</u> <ul style="list-style-type: none"> • La linguistique générative de Chomsky. • La psychosystématique de Gustave Guillaume 	<ul style="list-style-type: none"> • ال • ثا • ل • ث • ع • ث

<ul style="list-style-type: none"> • Puis de les confronter à une lecture plus attentive des grands courants en présence dans la linguistique contemporaine, en observant de quelle manière ces courants de pensée s'articulent ou se confrontent à la pensée structuraliste. • Remise du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • ر
<p>Suite... La linguistique : Cours 14.1 énonciative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grands noms de la linguistique énonciative <ol style="list-style-type: none"> 1. Benveniste. 2. Ducrot. 3. Culioli • Principes généraux de la linguistique énonciative <ol style="list-style-type: none"> 1. Phrase. 2. Énoncé. 3. Deixis. 4. Déictiques. 4. Non déictiques. 5. Personne. 6. Espace. 7. Temps. 8. Anaphore 9. Cataphore • Suite.....étudier des grands courants dans la linguistique contemporaine (quelques 'écoles' linguistiques importantes : structuralisme américain, générativisme, théorie des actes de langage, sociolinguistique, etc.). • * Linguistique et traduction 	<ul style="list-style-type: none"> • ال ر ا ي ع د ث ر
<ul style="list-style-type: none"> • Révision ; En fin du terme, les connaissances théoriques et pratiques feront l'objet d'un contrôle. • Congé de l'Université 	<ul style="list-style-type: none"> • ال خ ا م س د ث ر

- **Examen final**
 - ال
د
اد
س
د
ث
ر
- 23/12/1426 هـ بداية الاختبارات**
1. Examen général portant sur la totalité de la matière vue dans ce cours, incluant contenu du manuel de cours, exposés du professeur, ateliers dirigés par les étudiants,

*** Un atelier dirigé**

Chaque étudiant(e), par groupes de 2-3, sera tenu de diriger un atelier sur un sujet déterminé par le professeur, tiré du manuel du cours. les groupes, les sujets et le calendrier, seront déterminés sur-le-champ, à la première séance du cours en

NB: Pour les ateliers, l'évaluation tiendra compte du contenu et de la pertinence de la matière présentée; de la qualité et de l'originalité de l'animation. Valeur = 20 % de la note totale

ÉVALUATION

Pour fins de contrôle des connaissances acquises, l'évaluation comportera les éléments suivants:

Le cours se donnera sous la forme d'une série d'exposés par le professeur, suivis de discussions et de travaux pratiques en classe. Des notes de cours correspondant au sujet de la rencontre (ou des chapitres spécifiques du manuel de lecture obligatoire du cours) seront distribuées (précisés) à la séance précédant chaque cours. Des minis workshops (ateliers) hebdomadaires à chaque séance du mercredi, d'une durée de 20-30 minutes.

- En brief:

Premier travail pratique à la maison, donné le à rendre le	TD (Exposé)	20%
Second travail pratique à la classe, à partir de	qualité du français	10%
Examen mi-terme, le	test mi-semesteriel	20%
Examen final, le -- 50% de la note finale.	examen final	50%
total		100

Bon courage

وفقكم الله،،،،،

Ouvrage obligatoire: (Prière d'avoir lu, les références cités au cours)

1. Leclerc, Jacques. 1989. Qu'est-ce que la langue? Laval: Mondia.
2. Léon, P. & P. Bhatt. 2004. Structure du français moderne. 3e édition. Toronto: CSPI.

Matériel pédagogique :

1. recueil de textes
2. sites (cité par le prof au début du cours)
3. note de cours
4. une sélection bibliographique est distribuée au début du cours

Bibliographies générales :

- § Boysson-Bardies, Bénédicte de (2003). *Le langage en 120 questions*, Paris, Odile Jacob.

- § Colin, J.-P. *et al.* (2001). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- § Ducrot, Oswald et Jean-Marie Schaeffer (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- § Farago, France (2000). *Le langage*, collection Cursus, Paris, Armand Colin.
- § Hagège, Claude (1982). *La structure des langues*, collection Que sais-je?, Paris, Presses Universitaires de France.
- § Hagège, Claude (1985). *L'Homme de paroles*, collection Folio, Paris, Gallimard.
- § Huot, Hélène (2001). *Morphologie. Forme et sens des mots du français*, collection « Campus -- Linguistique », Paris, Armand Colin.
- § Malherbe, Michel (1995). *Les langages de l'humanité*, collection Bouquins, Paris, Robert Laffont.
- § Malmkjaer, Kirsten (2002, réd.). *The Linguistic Encyclopedia*, Londres, Routledge.
- § Moeschler, Jacques et Antoine Auchlin (2000). *Introduction à la linguistique contemporaine*, collection Cursus, Paris, Armand Colin.
- § Moeschler, Jacques et Anne Reboul (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil.
- § Pinker, Steven (1999). *L'instinct du langage*, Paris, Odile Jacob.
- § Pollock, Jean-Yves (1999). *Langage et cognition*, Paris, Presses Universitaires de France. Polguère, Alain (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans les domaines naturels

N° et code : 305 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 5

2-Brève description du cours :

Ce cours prévoit d'initier les étudiants à traduire des textes relevant de différents domaines naturels de et vers la langue française. Cette initiation devra leur permettre de reconnaître les spécificités stylistiques et terminologiques de ce type de textes. Les étudiants prennent alors conscience des problèmes que ces derniers posent au traducteur. Ils apprendront par ailleurs à reconnaître les différents dictionnaires spécialisés dans ce domaine.

3- Objectifs pratiques du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte aux niveaux lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence qui consiste à traduire, de l'arabe vers le français et vice versa, un texte appartenant au domaine naturel ou à un domaine adjacent.
- 3) Apprendre aux étudiants à être précis quand ils traduisent ces textes
- 4) Leur apprendre la traduction rapide et efficace.
- 5) Leur définir les spécificités stylistiques des textes dans les domaines naturels
- 6) Les habituer à la terminologie propre à ces domaines.
- 7) Leur apprendre à reconnaître et à utiliser les dictionnaires particuliers à ces domaines.
- 8) Leur permettre de reconnaître les différences et les ressemblances terminologiques et syntaxiques entre la langue source et la langue cible.

4- Le cours de traduction passe nécessairement par les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue française.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 5) Déchiffrement des structures aux niveaux syntaxique, sémantique et présuppositionnel.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction
- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction sélective ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur la somme lexicale qu'ils ont acquise jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les ouvrages et les revues qui ont un rapport avec les domaines naturels. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

- Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation tiendra compte des critères suivants :

- * l'exactitude des termes et des expressions choisis : ne pas choisir les mots impropres.
- * La cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
- * Le défaut (le manque au niveau du sens ou de la traduction)
- * L'excès (l'ajout) qui compromet le sens.
- * Les fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition des cours sur 12 semaines :

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	La météo
2 ^{ème} semaine	La météo
3 ^{ème} semaine	Le relief
4 ^{ème} semaine	Le relief
5 ^{ème} semaine	L'environnement
6 ^{ème} semaine	La chimie
7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	La physique
9 ^{ème} semaine	La physique
10 ^{ème} semaine	L'astronomie (astrophysique)
11 ^{ème} semaine	La géologie
12 ^{ème} semaine	Les végétaux
13 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
14 ^{ème} semaine	La biologie
15 ^{ème} semaine	Révision

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans les domaines des sciences humaines

N° et code : 306 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 5

2- Descriptif du cours :

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à traduire du français vers l'arabe, et vice versa, des textes dans le domaine des sciences humaines: la sociologie , la psychologie, la pédagogie, anthropologie, l'histoire, la géographie, lettres, mœurs, coutumes, etc. Cette initiation doit mettre en valeur les spécificités stylistiques et terminologiques des textes relevant de ce domaine. Elle doit aussi rendre les étudiants conscients des problèmes que posent au traducteur ces textes.

3- Objectifs pratiques du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte sur le plan lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence des étudiants en matière de traduction en version et thème dans le domaine des sciences humaines.
- 3) Apprendre aux étudiants à traduire avec précision, rigueur et fidélité.
- 4) Habituer les étudiants à la traduction rapide et efficace.
- 5) Définir aux apprentis traducteurs les spécificités stylistiques des textes relevant du domaine des sciences humaines.
- 6) Les familiariser avec la terminologie propre à ce domaine.
- 7) Apprendre aux étudiants les procédés d'arabisation de la terminologie de ce domaine.
- 8) Indiquer aux étudiants les dictionnaires particuliers à ce domaine et les habituer à y recourir.
- 9) Permettre aux apprenants de reconnaître les différences et les ressemblances d'ordre terminologique et syntaxique entre la langue source et la langue cible.

4- L'enseignement de la traduction comprend les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture silencieuse du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue cible.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.

- 5) Explication des difficultés d'ordre syntaxique ou sémantique.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction
- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction exacte ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur leur savoir-faire traductionnel qu'ils ont acquis jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les livres, les revues spécialisées et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

a. contrôle continu et examen final

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

b- Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

1. Exactitude de la traduction du vouloir dire de l'auteur du texte original.
2. Propriété des termes et des expressions choisis.
3. Cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
4. Manquement au sens et omissions (parties non traduites).
5. Etoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
6. Fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition de l'enseignement sur le trimestre

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels et la semaine de révision générale. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	Cours général sur la traduction, importance, histoire, connaissances requises, opératon traduisante.
2 ^{ème} semaine	Histoire du Royaume
3 ^{ème} semaine	Le mariage

4 ^{ème} semaine	La femme et la société
5 ^{ème} semaine	Rapports sociaux en France
6 ^{ème} semaine	Problèmes des jeunes
7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	L'éducation en Arabie
9 ^{ème} semaine	Lettres françaises
10 ^{ème} semaine	Psychologie
11 ^{ème} semaine	Pédagogie/ éducation
12 ^{ème} semaine	Sociologie
13 ^{ème} semaine	L'anthropologie
14 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
15 ^{ème} semaine	Révision
16 ^{ème} semaine	Examen final

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Culture Comparée

N° et code : 307 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 5

2- Description:

Cette matière veut amener l'étudiant à acquérir une orientation pertinente dans le domaine de l'interculturel. Celle-ci implique une étude des moments essentiels de l'interculturalisme: le moment logique, le moment historique et enfin le moment comme singularisation anthropologique d'un sujet ou d'une société afin de développer la sensibilité et l'esprit critique nécessaires à la compréhension de la notion "culture comparée".

3- Objectifs:

Les objectifs de ce module peuvent être résumés en six points:

1. Sensibiliser les étudiants au concept du terme "culture" et à ses difficultés particulières
2. Renforcer les compétences et les habiletés chez les étudiants.
3. Former l'étudiant sur la compréhension et l'analyse des notions socioculturelles.
4. Faire connaître aux étudiants des termes et des expressions techniques pertinents.
5. Développer la compétence linguistique et culturelle chez l'étudiant dans le champ terminologique.
6. Acquérir la capacité de lire et d'écrire en français ainsi que de s'exprimer en utilisant le vocabulaire élémentaire indispensable dans des situations quotidiennes.

4- Méthodologie:

Les caractéristiques de cette matière reposent sur une approche critique et approfondie afin de permettre aux étudiants d'apprendre à conduire un raisonnement

analytique. Les cours sont conçus pour être lus et assimilés après un travail de réflexion collectif en classe, chaque étudiant doit être habitué à lire afin de découvrir le sens des notions que l'on utilise pour décrire et expliquer une situation de rencontre culturelle.

Les cours consisteront en exercices pratiques collectifs et individuels. Des textes choisis pour leur intérêt thématique, leur apport terminologique ou leurs caractéristiques seront analysés en classe pour faire la démonstration et l'apprentissage de la méthodologie préconisée.

5- Evaluation :

Les travaux et les devoirs semestriels seront notés sur 50 points répartis comme suit :

- 1) 1^{er} test : 20 points
- 2) 2^{ème} point : 20 points
- 3) Assiduité et participation en classe : 10 points

L'examen final sera noté sur 50 points.

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Grammaire textuelle

N° et code : 308 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 5

2- Description :

Le but de ce cours est, principalement, l'étude des aspects linguistiques du texte, tels que les rapports syntaxiques et logico-sémantiques qui relient ses phrases. L'étudiant s'initie donc à l'analyse de tous ces aspects et apprend à distinguer les textes français selon leur typologie et leurs factures spécifiques : textes narratifs, descriptifs, polémiques, argumentatifs, etc. Ce cours permet à l'étudiant de repérer les outils mobilisés par l'auteur pour construire un texte cohérent, aux éléments complémentaires et solidaires. Il s'appuie sur 4 types d'exercices :

- Exercices portant sur l'architecture du texte.
- Exercices portant sur les différences entre la structure du texte français et du texte arabe.
- Exercices portant sur la traduction
- Exercices portant sur l'écriture des textes.

3-Objectifs du cours :

Après avoir suivi ce cours, l'étudiant doit :

- 1) Distinguer les parties du discours
 - 2) Distinguer entre la phrase et le texte
 - 3) Reconnaître les phrases qui composent le texte
 - 4) Faire une analyse grammaticale de la phrase
 - 5) Faire une analyse sémantique du texte
 - 6) Faire une analyse fonctionnelle de la phrase et de ses constituants
 - 7) Savoir les conditions qui régissent la construction d'un texte :
- la cohérence du vocabulaire
 - les liens syntaxiques

- la progression prédicative

- 8) Relever les moyens qui font la cohérence du texte
- 9) Repérer les outils grammaticaux qui relient les phrases
- 10) Reconnaître les aspects qui permettent la progression textuelle
- 11) Reconnaître un texte narratif
- 12) Reconnaître un texte explicatif
- 13) Reconnaître un texte polémique
- 14) Reconnaître un texte descriptif
- 15) Signaler les points de ressemblance entre la structure d'un texte français et d'un texte arabe
- 16) Signaler les points de dissemblance entre la structure d'un texte français et d'un texte arabe
- 17) Traduire des textes courts en s'appuyant sur les acquis susmentionnés.
- 18) Ecrire des textes courts en s'appuyant sur les acquis susmentionnés

4- Contenu du cours :

- 1) Les parties du discours
- 2) La phrase simple
- 3) La phrase complexe
- 4) La construction du texte : la cohérence lexicale et son rapport avec les idées essentielles du texte
- 5) Les moyens qui permettent de distinguer les textes narratifs des textes explicatifs, polémiques ou argumentatifs
- 6) Ressemblances et dissemblances entre la structure d'un texte français et d'un texte arabe

5- Evaluation :

Les travaux et les devoirs semestriels seront notés sur 50 points répartis comme suit :

- 4) 1^{er} test : 20 points
- 5) 2^{ème} point : 20 points
- 6) Assiduité et participation en classe : 10 points

L'examen final sera noté sur 50 points.

6- Références :

- 1) Bernard Combettes , 1987, « Texte, discours, cohérence », Repères, N°71
- 2) Bernard Combettes, 1988, Pour une grammaire textuelle – la progression thématique, Duclot, Paris.
- 3) Adam, J..M. 1997, Les textes – types et prototypes, Nathan, Paris.
- 4) Adam, J.M. 1999, Linguistique textuelle- des genres de discours aux textes, Nathan, Paris.
- 5) Gardes-Tamine (Joëlle) et Pelliza (Marie-Antoinette), 1998 : La construction du texte, Paris, Armand Colin,
- 6) Gardes-Tamine (Joëlle), 1990 : La Grammaire, Syntaxe, Paris, Armand Colin.
- 7) Gardes-Tamine (Joëlle), 2004 : Pour une grammaire de l'écrit, Paris, Belin.

